

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU JEUDI 10 OCTOBRE 2024

Délibération n°24-10-09

Objet : Déclassement et désaffectation de 3 parcelles rue Emile Zola

- En exercice : 23
- Présents : 13
- Votants : 17

L'an deux mil vingt-quatre, le 10 octobre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de La Sentinelle, légalement convoqué par le Maire le vendredi 04 octobre 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle des Fêtes ;

Sous la présidence de : M. BLONDIAUX Eric, Maire

Etaient présents : M. BLONDIAUX Eric, M. PETIT Francky, Mme MATER Firdaouce, M. MEDJAHED Farid, Mme CAMPHIN Nathalie, M. GABET Jérémy, Mme DHAUSSY Francine, M. PENAUD Patrick, Mme HEBERT Christelle, M. MATER Rudy, Mme COSSART Morgan, Mme CAREMIAUX Sylvie, Mme DOLEZ Hélène

Etaient représentés : Mme DUPONT Brigitte donne procuration à M. MEDJAHED Farid,

M. COZETTE Bruno donne procuration à M. GABET Jérémy

M. DUVIVIER Laurent donne procuration à Mme CAREMIAUX Sylvie

M. HOUPE Loïc donne procuration à Mme DOLEZ Hélène

Etaient absents : Mme FLAMEY Brigitte, Mme WATTIER Christiane, Mme LEVREZ Jacqueline, M. ROCQ Gilles, M. ROSSANO Sébastien, M. BLAMPAIN Evan,

Conformément à l'article L2121-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. GABET est nommé secrétaire de séance.

Nombre de votants :

- Pour : 17
- Contre : 00
- Abstention : 00

EXPOSÉ :

Dans le cadre du programme NPNRU, le quartier de la Chasse royal est restructuré. Cette refonte du quartier nécessite le déclassement de parcelles du domaine public vers le domaine privé communal.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment l'article L.2141-1 ;

Vu l'ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017- article 9 ;

Considérant que les biens communaux sis au rue Emile Zola à La Sentinelle, cadastrés AH 1130 d'une superficie de 1043 m², AH 1129 d'une superficie de 96 m² et AH 1128 de 159 m². ;

Considérant que ces biens ne seront plus affectés à un service public ou à l'usage direct du public dans la mesure où cette espace sera dédiée à un projet de construction de la SIGH

Considérant qu'il résulte de cette situation, une désaffectation de fait de ce bien ;

Il est proposé au conseil municipal :

- La désaffectation des biens communaux sis rue Emile Zola à La Sentinelle, cadastrés AH 1130 d'une superficie de 1043 m², AH 1129 d'une superficie de 96 m² et AH 1128 de 159 m². Ces espaces sont identifiés sur le plan joint à la présente délibération.
- Le déclassement des biens communaux sis rue Emile Zola à La Sentinelle cadastrés AH 1130 d'une superficie de 1043 m², AH 1129 d'une superficie de 96 m² et AH 1128 de 159 m².
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- DÉCIDE : D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.

Le Maire

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en sous-préfecture.

Télétransmission en sous-préfecture le :

Publication sur le site communal le :

Signatures :

Le(la) secrétaire de séance,



Le Maire,

